

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 35 - Procurations : 6
Rappel des dates : Convocation Générale : 11/09/2025 - Affichage : 11/09/2025

Le dix-huit septembre deux mille vingt cinq, à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle polyvalente de Montfort Le Gesnois sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie		Pouvoir donné à Jocelyne ASSE-ROTTIER - 18.09.25	
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	DOUYERE Olivier	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André	X		
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir donné à Arnaud MONGELLA - 16.09.25	
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique			X
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAI	OZAN Claudine		Pouvoir donné à Anthony TRIFAUT - 18.09.25	
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles	X		
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	GADEMER Catherine	X		
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain		Pouvoir donné à Martial LATIMIER - 16.09.25	
	PENNETIER Stéphane			X
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie		Pouvoir donné à Jean-Claude LECOMTE - 18.09.25	
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline		Pouvoir donné à Jean-Michel ROYER - 17.09.25	
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VAL DE LA HUNE	PINTO Christophe	X		
	BARRAIS Vincent	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Madame Claudia DUGAST est élue secrétaire de séance.

Objet : Création d'un Comité Consultatif d'étude pour le SPPE

Délibération n°2025-09-093

Depuis le 1er janvier 2025, la Communauté de communes est devenue l'Autorité Organisatrice de l'Accueil du Jeune Enfant. À cet effet, elle donne son avis sur tout projet de création, d'extension et de transformation d'un établissement ou d'un service privé accueillant des enfants de moins de six (6) ans, sur l'ensemble du territoire.

Pour étudier les demandes de création, d'extension ou de transformation de ces établissements ou services, la mise en place d'un Comité Consultatif d'étude au sein de la Communauté de communes est nécessaire.

Il est donc proposé au Conseil communautaire de créer un Comité Consultatif d'étude et de fixer sa composition comme suit :

- Élu en charge de la Petite Enfance
- DGS
- Responsable Petite Enfance
- Membre du RPE
- 3 élus de la commission PEEJ et 3 suppléants
- Maire non concerné par le projet avec suppléant pour garantir la neutralité en cas d'implication future du maire dans un projet sur le territoire
- Représentants de la CAF, MSA
- Représentant PMI

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

- **CRÉE** le Comité Consultatif d'étude SPPE pour examiner toutes les demandes de création, d'extension et de transformation des établissements ou services privés accueillant des enfants de moins de six (6) ans.
- **FIXE** la composition de ce comité comme indiqué ci-dessus.

Adopté.

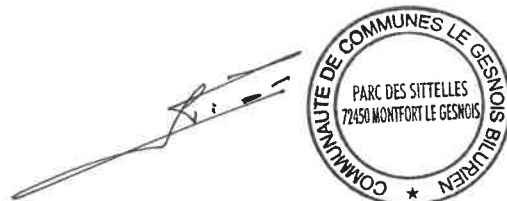
7 Abstentions : D. CHRISTIANY, A. TRIFAUT, C. OZAN, M. MACÉ, J. ASSE-ROTTIER, A-M DELOUBES, V. GODEFROY.

11 Contres : F. FLOQUET, G. DE GALARD, C. LEVASSEUR, M. PRÉ, C. GADEMER, J. SURUT, J-C. LECOMTE, N. CHAILLOUX, S. FOUQUET, J-M. ROYER, C. MATHÉ.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 19 Septembre 2025,

Le Président,
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.